



Commune de Cartigny

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2015

PROCES-VERBAL

Présent-e-s :	S. Moget, présidente, F. Bosshard Dériaz, P.-Y. Christen, Y. Cogne, I. Dubouloz, H. Duriaux, F. George, S. Gisler, J. Loeffel, P.-A. Pignat, N. Pontinelli,
Excusé-e-s :	J. Cocquio, J.-M. Schornoz
Assistent :	C. Zach, maire I. Walthert, adjointe D. Bolle de Paoli, adjointe S. Lörtscher, secrétaire
Procès-verbal :	C. Fournier (sur enregistrement)

La Présidente ouvre la séance en excusant les absences de Mme Cocquio et de M. Schornoz.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2015

➤ **Le procès-verbal du 19 janvier 2015 est approuvé par 5 oui (à l'exception de F. George, arrivé un peu plus tard) et 4 abstentions.**

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- Repas communal du 19 mars 2015

La Présidente précise que certaines personnes ne sont pas encore inscrites ou n'ont pas répondu.

3. Communications et propositions du maire et des adjointes

Communications de Mme Zach :

- Réserve naturelle : Mme Zach participera prochainement à une séance Pro Natura concernant la réserve naturelle. Pro Natura a mandaté dans ce cadre un Bureau d'ingénieurs. Mme Zach donnera de plus amples informations lors du prochain Conseil municipal.
- Parcelles agricoles : Mme Zach s'est rendue le 20 janvier sur la parcelle Bocion à La Petite-Grave avec le GESDEC, MM. Martelain et Chenal. Ils ont pu constater que le site est dans un état déplorable (barils remplis d'on ne sait pas quel liquide). Les locataires de ces parcelles sont toujours les mêmes ; ils accumulent de plus en plus de déchets. M. Penat du Département de l'urbanisme (DU) était déjà venu sur place pour constater la situation. Le DU est toujours confronté à un problème de personnel ; il a peu d'inspecteurs de terrain et

les affaires comme celles-ci sont nombreuses sur le Canton. M. Penat avait indiqué qu'une personne serait engagée, pour s'occuper exclusivement des problématiques de ce type et assurer le suivi. M. Penat a suggéré de faire venir dans l'intervalle le GESDEC dont les représentants ont pu constater l'étendue des dégâts et tenteront d'initier une opération commune avec le DU. Mme Zach attend des nouvelles et relancera régulièrement le GESDEC à ce propos. Le 25 janvier dernier, un feu a démarré sur le site. Le SIS et les pompiers de Cartigny sont intervenus ; ils ont produit un rapport. Mme Zach en a informé le GESDEC.

Idem pour la Champignonnière qui n'a pas été reconstruite (malgré les autorisations délivrées) faute de moyens financiers. Cette parcelle abrite toujours une carrosserie et des entreprises qui n'ont rien à faire sur une parcelle agricole. M. Penat s'était là aussi déplacé sur le site, suivi du GESDEC. Lors de la visite, une entreprise était en train de brûler des déchets de chantier.

Mme Zach reste donc en attente de retours mais continuera à relancer les services concernés.

- M. Gardi est toujours en arrêt maladie, depuis maintenant deux mois, ce qui est compliqué à gérer.

Communication de Mme Bolle de Paoli :

- Crèche d'Aire-la-Ville : après avoir discuté avec le Maire et M. Apothéloz, adjoint en charge du dossier, Mme Bolle-de-Paoli informe le CM que le projet n'est pas enterré, suite aux dernières nouvelles reçues des autres communes. M. Apothéloz est simplement en train de travailler sur une autre formule qui sera proposée, sans doute dès septembre 2015. Le projet sera remodelé, cas échéant modifié. Mme Bolle de Paoli donnera des retours à la commission sociale dès qu'elle en saura plus.
- Les Communes de la Champagne planchent régulièrement sur la création d'une commission sécurité. Il ne s'agit pas du tout, pour le moment, d'adhérer à un service mais de réfléchir ensemble et de voir de quelle manière avancer sur cette idée qui en est à l'étape des discussions. Aucune décision n'a été prise sur ce dossier. Réunis la semaine dernière, les magistrats en charge ont beaucoup parlé de visibilité, de présence sur le terrain et de prévention, surtout au niveau des contrôles en matière de circulation routière. Ils ont décidé au terme de la séance d'annoncer aux conseils municipaux respectifs la création dans chaque commune (dont Avusy et Aire-la-Ville qui n'en ont pas encore), avec les nouveaux élus (début juin 2015), d'une commission sécurité pour réfléchir ensemble, étudier les coûts éventuels et se positionner le moment venu. Cette commission sera donc constituée de membres issus des différents Conseils municipaux. Une séance a d'ores et déjà été agendée à mi-juin pour présenter la Police municipale de Bernex et les prestations qu'elle pourrait développer à Cartigny. Mme Bolle de Paoli en reparlera lors d'un prochain CM.

4. Rapports de commissions

- Aucun

5. Propositions et questions

- M. Cogne a vu dans le point presse du Conseil d'Etat d'il y a 10 jours qu'il est prévu de changer la structure de capital de la Banque Cantonale de Genève en supprimant les actions au porteur pour les remplacer par des actions nominatives. La Commune de Cartigny est assez lourdement investie en actions nominatives. Elle a pour 1.2 millions d'actions nominatives qu'elle ne peut pas vendre et pour 100'000 francs d'actions

nominatives cotées qu'elle peut vendre. M. Cogne s'interroge sur les conséquences que cette décision pourrait avoir sur le patrimoine communal. La question pourrait être posée à l'ACG ou à la BCGE. Les 100'000 francs d'actions nominatives que la Commune détient sont au patrimoine financier et peuvent être vendue quand elle le souhaitera. Les 1.2 millions d'actions nominatives sont détenues sur le patrimoine administratif. Dans la mesure où il n'y aura plus qu'une catégorie d'actions, celles-ci passeront-elles toutes au patrimoine administratif, respectivement toutes au patrimoine financier ? La commune pourra-t-elle les vendre ? Cette réserve de cash pourrait être utile, cas échéant. Cartigny n'est sans doute pas la seule à se poser ces questions.

Mme Walthert relève que la Mairie rencontrera M. Zuber (Surveillance des communes) concernant CABG. Ce pourrait être l'occasion de lui poser la question, qui pourrait aussi être évoquée ce mercredi, en Assemblée générale de l'ACG.

- M. Pontinelli demande aux membres du CM s'ils ont bien reçu son mail relatif à la motion du groupement des communes de la rive droite du lac (GCRDL). Celle-ci a été transmise à l'association transfrontalière des communes riveraines de l'aéroport international de Genève (ATCR-AIG), dont nous sommes membre, pour diffusion au sujet d'une demande d'indemnisation des communes concernées par les nuisances sonores de l'Aéroport Internationale de Genève. Notre commune n'était pas concernée en tant que telle.

Mme Zach ajoute qu'elle l'est en revanche concernant le processus d'élaboration d'une fiche du plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) spécifique à l'aéroport international de Genève. Une 2^{ème} séance d'information aura lieu le lundi 2 mars à 10h00 au Grand-Saconnex ; Mme Zach et M. Pontinelli pourraient y aller ensemble.

- Mme Dubouloz se réfère au pv de la dernière séance, selon lequel M. Schornoz devait envoyer un rapport de la commission des routes. Ce rapport était-il destiné à tous les membres du Conseil ou uniquement réservé à la commission ad hoc ?

Aucun des membres du CM n'a reçu ce rapport.

Mme Zach précise qu'un rapport oral détaillé a été donné par M. Schornoz. Concernant les routes, elle attend toujours des nouvelles de M. Caumel. Un rendez-vous a été agendé et elle espère pouvoir donner des retours en commission.

- Mme Bolle de Paoli évoque la sortie des aînés. Les personnes qui comptent venir ont-elles des impossibilités durant le mois de mai ? Une commission sociale devra par ailleurs être réunie pour préparer cette sortie.

La date du 27 mai 2015 est retenue pour cette sortie des aînés.

Fin de la séance à 20h50

La présidente :

La secrétaire :

Un-e conseiller-ère :

.....

.....

.....